

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 02797

Numéro SIREN : 421 357 203

Nom ou dénomination : 3 A CONSEILS

Ce dépôt a été enregistré le 07/11/2018 sous le numéro de dépôt 56497

**Jacques TIXIER**

**3 cité Férembach**

**75017 PARIS**

**09 83 62 86 79**



## **3 A CONSEILS**

**SARL au capital de 7 622,45 €**

**1 Quater rue du Bray**

**78400 Chatou**

**RCS VERSAILLES B 421 357 203**

n° de  
dépôt

n° de  
gestion

56497 07 NOV. 2018

n° de  
facture

Quemby.

n° de  
chrono

# **RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE ET SUR LA SITUATION DE L'ENTREPRISE**

**(Articles L.223-43 et L.224-3 du Code de commerce)**

Madame, Monsieur,

En exécution des missions qui m'ont été confiées en application des articles L. 223-43 et L. 224-3 du Code de commerce, je vous présente mon rapport sur la transformation de votre société en société par actions simplifiée.

**A) APPRECIATION DU MONTANT DES CAPITAUX PROPRES**

J'ai effectué mes travaux selon les normes de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres.

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

**B) SITUATION DE LA SOCIETE**

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de mon analyse sur la situation de la société est la suivante :

La société a clôturé ses comptes au 31 août 2018, ils font apparaître un bénéfice de 878 €, les fonds propres sont de 183 195 € pour un capital de 7 622 €. La trésorerie s'élève à 80 704 € au 31 août 2018. La société dispose d'une créance sur la société Allegria de 100 000 €.

Le chiffre d'affaires 2018 est de 135 815 € contre 253 213 € sur l'exercice précédent. Le résultat d'exploitation est de 3 124 € contre 8 414 € en 2017.

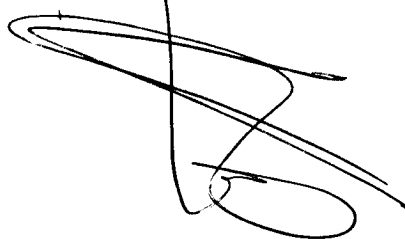
La société a été immatriculée en 1999, elle exerce une activité de conseils. La société réalise des bénéfices équilibrés, elle dispose de fonds propres et d'une trésorerie conséquents.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de ma part, en particulier au regard de la continuité de l'exploitation et des biens composant l'actif social.

Paris, le 17 octobre 2018

**Jaques TIXIER**

Commissaire aux comptes et à la transformation

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'J' followed by a series of loops and a final flourish.